SudOuest-Legales.com

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com
Contact service
ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce
Réf. : L2604438
est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : Sud Ouest / Edition Dordogne

Département : 24

Date de parution : 15 octobre 2026

Fait à Bordeaux, le 12 octobre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Montaigne Montravel et Gurson
Communauté de Communes

Communauté de Communes Montaigne Montravel Gurson (CC MMG)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité d valant SCOT / Projet photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh - Le

En application des modalités de l'arrêté n° 2026-004, de Monsieur le Président de la CDC MMG, en date tobre 2026, une enquête publique est ouverte sur le territoire de la Communauté de Communes Montaig vel et Gurson, **pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 02 novembre 2026 à 8 vendredi 04 décembre 2026 à 17 h 00,** heure légale France Métropolitaine, aux fins de soumettre au public les dispositions déclaration de projet précité.
L'enquête publique se déroulera au service administratif Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurs Villefranche-de-Lonchat, 58 route des Étangs, siège de l'enquête.
L'objectif unique de cette enquête sur la déclaration de projet porte sur les points suivants :
• La création d'un secteur de zone N (Naturelle) : le secteur «Npv» (pour photovoltaïque) dans le règlement ;
• La délimitation, au plan de zonage, d'une zone Npv de 5,26 ha à Saint-Antoine-de-Breuilh.
M. Alain LESPINASSE, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Bordeaux, et **M. Jean-Marc DIVINA,** a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le enquêteur, seront déposés au service administratif de la CDC Villefranche-de-Lonchat (58 route des Étangs), siège de publique, du lundi 02 novembre 2026 à 8 h 30 au 4 décembre 2026 à 17 h 00.
Ainsi, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heu tuels d'ouverture des bureaux soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 1 consigner éventuellement ses observations et propositions sur le d'enquête dédié.
Les pièces du dossier de déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLUi valant SCoT de la Communauté de Commun

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

SUD OUEST PUBLICITÉ
Proximité & Expertise Média

S.A.P.E.S.O. 23, Quai de Queyries - CS 20001 - 33094 BORDEAUX Cedex
Service des Annonces Officielles et Légales
Tél : 05.35.31.31.31 - e-mail : contact-legales@sudouest.com
Capital 268 400 € / R.C.S Bordeaux 456.204.940
SIRET 456.204.940.00542 / Code NAF 5813 Z / Code TVA : FR 254.56.204.940

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce
Réf. : L2604438
est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : Sud Ouest / Edition Dordogne

Département : 24

Date de parution : 15 octobre 2026

Fait à Bordeaux, le 12 octobre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Montravel et Gurson, ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront égal
déposés à la Mairie de Saint-Antoine-de-Breuilh au 63 rue du Périgord, commune accueillant le Projet Photovoltaïque, du lundi 02 nov
2026 à 9 h 15 au vendredi 04 décembre 2026 à 16 h 30.
Ainsi, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit du
au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 45 et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le re
d'enquête dédié.
Pendant toute la durée de l'enquête :
• Un accès gratuit au dossier d'enquête sera ouvert au public sur un poste informatique situé au siège de l'enquête publique, aux jours et h
d'ouverture habituels des bureaux cités ci-avant ;
• Le dossier soumis à enquête pourra égalem
être consulté sur le site internet de la CC
https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr
Le projet de déclaration Photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh Le Noble emportant mise en compatibilité du PLUi valant Scot
Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson incluant une évaluation environnementale a été soumis à la Mission Rég
d'autorité Environnementale de la région Nouvelle Aquitaine qui a rendu son avis n° NA 2026-018276/A PP en date du 10 Juillet 2026. C
figurera dans le dossier d'enquête publique.
Le projet de déclaration Photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh Le Noble emportant mise en
compatibilité du PLUi valant Scot de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et
Gurson a fait l'objet d'une réunion d'examen conjoint le 30 juin 2026, le procès-verbal de
synthèse figurera dans le dossier d'enquête publique.
Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de Dominique IBERTO, Vice-présidente en charg
l'Aménagement de l'espace & Urbanisme au 06.81.08.65.05 ou par mail
dopointet@gmail.com
Toujours pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et
propositions selon les modalités suivantes :
• soit sur le registre d'enquête papier, dans les conditions décrites ci-avant ;
• soit lors des permanences, tenues par le commissaire enquêteur, définies ci après.
• soit en les adressant par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, domicilié à la Communauté de Communes Montaigne Montra
Gurson, 58 route des Étangs, 24610 Villefranche-de-Lonchat.
• soit par courriel à l'adresse électronique secretariat@cdcmmg.fr
Ces correspondances devront être faites durant la durée légale
l'enquête publique, soit du lundi 02 novembre 2026 à 8 h 30 au vendredi 04 décembre 2026 à 17 h 00, heure légale F
Métropolitaine.
Les observations et propositions du public transmises par
électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr
Les observations et propositions du public transmises par
postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables au siège de l'enquête.
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, au service administratif de la CDC MMG, 58 route des Étangs, 24610
franche-de-Lonchat, pour recevoir ses observations écrites ou orales, aux jours, et horaires suivants :
• Le lundi 02 novembre 2026 de 8 h 30 à 11 h 30
• Le vendredi 20 novembre 2026 de 8 h 30 à 11 h 30
• Le vendredi 04 décembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00
Le commissaire enquêteur se tiendra également à disposition
public, à la Mairie de Saint-Antoine-de-Breuilh dans la salle du conseil, 63 avenue du Périgord, 24230 Saint-Antoine-de-Breuilh, pour re

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

SUD OUEST PUBLICITÉ
Proximité & Expertise Média

S.A.P.E.S.O. 23, Quai de Queyries - CS 20001 - 33094 BORDEAUX Cedex
Service des Annonces Officielles et Légales
Tél : 05.35.31.31.31 - e-mail : contact-legales@sudouest.com
Capital 268 400 € / R.C.S Bordeaux 456.204.940
SIRET 456.204.940.00542 / Code NAF 5813 Z / Code TVA : FR 254.56.204.940

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce
Réf. : L2604438
est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : Sud Ouest / Edition Dordogne

Département : 24

Date de parution : 15 octobre 2026

ses observations écrites ou orales, aux jours, et horaires suivants :
• **Le mardi 10 novembre 2026 de 13 h 30 à 16 h 30**
• **Le mercredi 25 novembre 2026 de 13 h 30 à 16 h 30**
À l'issue de l'enquête publique, la déclaration de pr
emportant mise en compatibilité du PLUi valeur SCoT pour le p
photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh Le Noble po
éventuellement être modifié afin de tenir compte des avis des personnes publiques associées joints à l'enquête publique
observations ou propositions du public, du rapport et
conclusions du commissaire enquêteur. La déclaration de projet sera ensuite soumise à l'assemblée délibérante de la Communauté de
munes Montaigne Montravel et Gurson.
Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au service administratif de la CDC MMG à
franche-de-Lonchat (58 route des Étangs), et publié sur le site internet https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr pour y être tenu
disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Villefranche-de-Lonchat le 09 Octobre
Le Président, Thierry E

Fait à Bordeaux, le 12 octobre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

SUD OUEST PUBLICITÉ
Proximité & Expertise Média

S.A.P.E.S.O. 23, Quai de Queyries - CS 20001 - 33094 BORDEAUX Cedex
Service des Annonces Officielles et Légales
Tél : 05.35.31.31.31 - e-mail : contact-legales@sudouest.com
Capital 268 400 € / R.C.S Bordeaux 456.204.940
SIRET 456.204.940.00542 / Code NAF 5813 Z / Code TVA : FR 254.56.204.940

SudOuest-Legales.com

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com
Contact service
ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce
Réf. : L2604438
est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : Sud Ouest / Edition Dordogne

Département : 24

Date de parution : 5 novembre 2026

Fait à Bordeaux, le 12 octobre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Montaigne Montravel et Gurson
Communauté de Communes

Communauté de Communes Montaigne Montravel Gurson (CC MMG)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité d valant SCOT / Projet photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh - Le

En application des modalités de l'arrêté n° 2026-004, de Monsieur le Président de la CDC MMG, en date tobre 2026, une enquête publique est ouverte sur le territoire de la Communauté de Communes Montaig vel et Gurson, **pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 02 novembre 2026 à 8 vendredi 04 décembre 2026 à 17 h 00,** heure légale France Métropolitaine, aux fins de soumettre au public les dispositions déclaration de projet précité.
L'enquête publique se déroulera au service administratif Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurs Villefranche-de-Lonchat, 58 route des Étangs, siège de l'enquête.
L'objectif unique de cette enquête sur la déclaration de projet porte sur les points suivants :
• La création d'un secteur de zone N (Naturelle) : le secteur «Npv» (pour photovoltaïque) dans le règlement ;
• La délimitation, au plan de zonage, d'une zone Npv de 5,26 ha à Saint-Antoine-de-Breuilh.
M. Alain LESPINASSE, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif de Bordeaux, et **M. Jean-Marc DIVINA,** a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Les pièces du dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le enquêteur, seront déposés au service administratif de la CDC Villefranche-de-Lonchat (58 route des Étangs), siège de publique, du lundi 02 novembre 2026 à 8 h 30 au 4 décembre 2026 à 17 h 00.
Ainsi, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heu tuels d'ouverture des bureaux soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 1 consigner éventuellement ses observations et propositions sur le d'enquête dédié.
Les pièces du dossier de déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLUi valant SCoT de la Communauté de Commun

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

SUD OUEST PUBLICITÉ
Proximité & Expertise Média

S.A.P.E.S.O. 23, Quai de Queyries - CS 20001 - 33094 BORDEAUX Cedex
Service des Annonces Officielles et Légales
Tél : 05.35.31.31.31 - e-mail : contact-legales@sudouest.com
Capital 268 400 € / R.C.S Bordeaux 456.204.940
SIRET 456.204.940.00542 / Code NAF 5813 Z / Code TVA : FR 254.56.204.940

SudOuest-Legales.com

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com
Contact service
ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce
Réf. : L2604438
est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : Sud Ouest / Edition Dordogne

Département : 24

Date de parution : 5 novembre 2026

Fait à Bordeaux, le 12 octobre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Montravel et Gurson, ainsi qu'un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront égal
déposés à la Mairie de Saint-Antoine-de-Breuilh au 63 rue du Périgord, commune accueillant le Projet Photovoltaïque, du lundi 02 nov
2026 à 9 h 15 au vendredi 04 décembre 2026 à 16 h 30.
Ainsi, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit du
au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 45 et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le re
d'enquête dédié.
Pendant toute la durée de l'enquête :
• Un accès gratuit au dossier d'enquête sera ouvert au public sur un poste informatique situé au siège de l'enquête publique, aux jours et h
d'ouverture habituels des bureaux cités ci-avant ;
• Le dossier soumis à enquête pourra égalem
être consulté sur le site internet de la CC
https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr
Le projet de déclaration Photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh Le Noble emportant mise en compatibilité du PLUi valant Scot
Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson incluant une évaluation environnementale a été soumis à la Mission Rég
d'autorité Environnementale de la région Nouvelle Aquitaine qui a rendu son avis n° NA 2026-018276/A PP en date du 10 Juillet 2026. C
figurera dans le dossier d'enquête publique.
Le projet de déclaration Photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh Le Noble emportant mise en
compatibilité du PLUi valant Scot de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et
Gurson a fait l'objet d'une réunion d'examen conjoint le 30 juin 2026, le procès-verbal de
synthèse figurera dans le dossier d'enquête publique.
Toute information complémentaire pourra être demandée auprès de Dominique IBERTO, Vice-présidente en charg
l'Aménagement de l'espace & Urbanisme au 06.81.08.65.05 ou par mail
dopointet@gmail.com
Toujours pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et
propositions selon les modalités suivantes :
• soit sur le registre d'enquête papier, dans les conditions décrites ci-avant ;
• soit lors des permanences, tenues par le commissaire enquêteur, définies ci après.
• soit en les adressant par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, domicilié à la Communauté de Communes Montaigne Montra
Gurson, 58 route des Étangs, 24610 Villefranche-de-Lonchat.
• soit par courriel à l'adresse électronique secretariat@cdcmmg.fr
Ces correspondances devront être faites durant la durée légale
l'enquête publique, soit du lundi 02 novembre 2026 à 8 h 30 au vendredi 04 décembre 2026 à 17 h 00, heure légale F
Métropolitaine.
Les observations et propositions du public transmises par
électronique seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr
Les observations et propositions du public transmises par
postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur seront consultables au siège de l'enquête.
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, au service administratif de la CDC MMG, 58 route des Étangs, 24610
franche-de-Lonchat, pour recevoir ses observations écrites ou orales, aux jours, et horaires suivants :
• Le lundi 02 novembre 2026 de 8 h 30 à 11 h 30
• Le vendredi 20 novembre 2026 de 8 h 30 à 11 h 30
• Le vendredi 04 décembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00
Le commissaire enquêteur se tiendra également à disposition
public, à la Mairie de Saint-Antoine-de-Breuilh dans la salle du conseil, 63 avenue du Périgord, 24230 Saint-Antoine-de-Breuilh, pour re

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

SUD OUEST PUBLICITÉ
Proximité & Expertise Média

S.A.P.E.S.O. 23, Quai de Queyries - CS 20001 - 33094 BORDEAUX Cedex
Service des Annonces Officielles et Légales
Tél : 05.35.31.31.31 - e-mail : contact-legales@sudouest.com
Capital 268 400 € / R.C.S Bordeaux 456.204.940
SIRET 456.204.940.00542 / Code NAF 5813 Z / Code TVA : FR 254.56.204.940

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce
Réf. : L2604438
est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : Sud Ouest / Edition Dordogne

Département : 24

Date de parution : 5 novembre 2026

ses observations écrites ou orales, aux jours, et horaires suivants :
• **Le mardi 10 novembre 2026 de 13 h 30 à 16 h 30**
• **Le mercredi 25 novembre 2026 de 13 h 30 à 16 h 30**
À l'issue de l'enquête publique, la déclaration de pr
emportant mise en compatibilité du PLUi valeur SCoT pour le p
photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh Le Noble po
éventuellement être modifié afin de tenir compte des avis des personnes publiques associées joints à l'enquête publique
observations ou propositions du public, du rapport et
conclusions du commissaire enquêteur. La déclaration de projet sera ensuite soumise à l'assemblée délibérante de la Communauté de
munes Montaigne Montravel et Gurson.
Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au service administratif de la CDC MMG à
franche-de-Lonchat (58 route des Étangs), et publié sur le site internet https://www.cdcmontaignemontravelgurson.fr pour y être tenu
disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Fait à Villefranche-de-Lonchat le 09 Octobre
Le Président, Thierry E

Fait à Bordeaux, le 12 octobre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.
La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

SUD OUEST PUBLICITÉ
Proximité & Expertise Média

S.A.P.E.S.O. 23, Quai de Queyries - CS 20001 - 33094 BORDEAUX Cedex
Service des Annonces Officielles et Légales
Tél : 05.35.31.31.31 - e-mail : contact-legales@sudouest.com
Capital 268 400 € / R.C.S Bordeaux 456.204.940
SIRET 456.204.940.00542 / Code NAF 5813 Z / Code TVA : FR 254.56.204.940